Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501695-20251215-2025078-DE

COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14
L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025 .
Présents : Sophie BLEJEAN, Anne-Sophie BOHUON, Pascal COSTARD, Gaëlle DANIELOU, Françoise FOUCAUD, Audrey HIROU-ROBERT, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI, Olivier JEHANNE, Ange PRIOUL, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Pascal COSTARD.
Absents excusés : Soizic BLOT, Franck DELALANDE (pouvoir à Pascal COSTARD), André DEMEESTERE (pouvoir à Pierre-Elin SILVESTRE), Sébastien RAOULT (pouvoir à Emilie THAUNAY).

2025-078 : Eco Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel : travaux : validation de l'avant projet définitif.

Monsieur le Maire présente l'avant-projet définitif de l'éco réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel établi par le cabinet de maîtrise d'œuvre, l'Agence Bientôt.
Ce document réactualisera l'avant-projet sommaire présenté en commission générale le 8 novembre dernier suite aux travaux de démolition/curage réalisés courant novembre.
Les futurs travaux concernent l'ensemble du bâtiment sur 3 niveaux (surface utile : 215 m^2).
Monsieur le Maire rappelle que ce projet s'inscrit en faveur :
-d'une sobriété foncière : restructuration d'un bâtiment existant, aires de stationnement existants à proximité.
-démarche énergétique et climatique : matériaux bio sourcées, isolation des combles en bio sourcées, isolation en paille/terre et ouate de cellulose, changement des menuiseries extérieures, raccordement au réseau de chaleur déjà existant alimenté par une chaudière à pellets, ventilation par extraction, éclairage en LED, utilisation bois local pour plancher R+1 et R+2 pour la pergola et pour le passage entre le Tiers-Lieu et la médiathèque. Etude de la végétalisation du pignon sud du bâtiment.

Le montant des travaux au stade de l'avant-projet définitif est de 945 500,00 € HT. Ce chiffrage comprend la construction de l'auvent estimé à 28 000,00 € HT, les aménagements extérieurs espace Arbenn et le passage Sud pour 26 000,00 € HT et le raccordement à la chaufferie communale et travaux de voirie pour 31 000,00 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider l'avant-projet définitif de l'éco réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De valider l'avant-projet définitif de l'éco réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel pour un montant de travaux de 945 500,00 € HT. Ce chiffrage comprend la construction de l'auvent estimé à 28 000,00 € HT, les aménagements extérieurs espace Arbenn et le passage Sud pour 26 000,00 € HT et le raccordement à la chaufferie communale et travaux de voirie pour 31 000,00 € HT.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE 35380 MAXENT

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501695-20251215-2025078-DE